

CHABÈ

BESPOKE JOURNEYS
SINCE 1921



CHARTRE ETHIQUE

- NOS VALEURS
- NOS RESPONSABILITES EN AFFAIRES
- NOS RESPONSABILITES ENVERS LES AUTRES
- NOS RESPONSABILITES ENVERS L'ENTREPRISE

Nos valeurs



Cette charte éthique définit les principes et valeurs de Chabé et de ses filiales, ainsi que le cadre d'éthique qui lui est propre.

Ces valeurs, et cette éthique, doivent inspirer chacun d'entre nous dans nos actions et interactions quotidiennes, en interne comme avec nos partenaires.

L'intégrité, l'éthique, la responsabilité sociétale, la loyauté, le respect de la personne, la transparence, la lutte contre la corruption et contre la concurrence déloyale constituent des valeurs fondamentales de la Société dans la conduite des affaires.

La présente charte éthique s'applique à tous les collaborateurs de la Société (mandataires sociaux, directeurs, cadres, employés, ouvriers...).

Les principes définis dans cette charte incitent Chabé à conduire les affaires et à accomplir le travail de façon à maintenir et à renforcer la confiance des clients et parties prenantes.

Chaque collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, se doit d'appliquer, dans la limite de ses fonctions et de ses responsabilités, les règles énoncées ci-après qui s'inscrivent dans le cadre d'une exécution loyale et de bonne foi de son contrat de travail ou de son mandat social et de veiller à ce que celles-ci soient également appliquées au sein de son équipe ou par les personnes qui sont sous sa responsabilité.

Les collaborateurs ne respectant pas les lois ou réglementations applicables, ou les principes de cette charte, peuvent s'exposer à des mesures disciplinaires conformément aux règlements intérieurs et/ou dispositions légales.

Nos valeurs



Nos valeurs dans les affaires

Respect des lois

Entreprise responsable, Chabé s'engage à respecter les lois et législations en vigueur dans les pays dans lesquels elle opère. Le Groupe s'assure également du respect d'une concurrence saine et loyale et exclut toute forme de corruption.

Politique responsable

Chabé propose à ses clients des prestations de mobilité personnalisées tout en s'inscrivant dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale.

Nos valeurs envers la communauté

Respect des femmes et des hommes

Respect fondé sur le devoir de reconnaissance mutuelle entre les femmes et les hommes qui contribuent, avec intégrité, au projet d'entreprise de Chabé et de ses filiales.

Respect de la personne

En se conformant à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail, chacune de nos entités veille au respect des règles relatives à la liberté d'association et aux conditions de travail et s'interdit de recourir au travail forcé, au travail obligatoire ou au travail des enfants. Tous nos partenaires travaillant au nom de Chabé veillent également au respect de ses règles, dans tous les pays d'exploitation.

Chabé s'engage à respecter les femmes et les hommes et à lutter contre toute forme de discrimination.

Respect de nos partenaires

Chabé se veut partenaire, dans la durée, de ses fournisseurs et de ses clients, les accompagnant dans leur développement et privilégiant des relations fondées sur la confiance et le respect.

Neutralité et transparence

Nous observons une neutralité politique et nous nous abstenons de soutenir par des dons ou subventions des organisations ou activités politiques de manière directe ou indirecte.

Nous surveillons et divulguons publiquement toute contribution accordée aux organismes de bienfaisance

Nos valeurs professionnelles

Qualité et excellence de notre travail

Chabé reconnaît l'importance du Savoir-Faire et s'engage à en préserver la pérennité pour ses clients et à en favoriser le développement et la transmission.

Loyauté envers l'entreprise

Les femmes et les hommes de Chabé s'engagent à ne conclure d'opérations commerciales que dans le meilleur intérêt de Chabé et de ses filiales, en protégeant leur réputation, leurs actifs et leurs données confidentielles.



Respect des lois

Nos filiales, ainsi que les femmes et les hommes qui les composent, doivent se conformer à l'ensemble des lois et réglementations applicables à l'entreprise, partout dans le monde. Groupe citoyen, Chabé assume ses obligations légales et fiscales et se conforme aux règles en vigueur.

Concurrence

Chabé est partisan d'une concurrence fondée sur la qualité, la réputation, le service, le prix et le respect de ses concurrents. Nous nous engageons à nous conformer aux lois en vigueur et à respecter une politique de concurrence loyale.

Nous devons par conséquent mener nos affaires de manière honnête, sincère et juste.

Politique Responsable

Chabé a décidé d'intégrer volontairement des préoccupations sociales et environnementales à ses activités commerciales et à ses relations avec les parties prenantes afin d'avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement performante.

Conflit d'intérêt

Les femmes et les hommes de Chabé œuvrent pour l'intérêt de Chabé et de ses filiales. Aucun collaborateur ne peut retirer, directement ou indirectement, un bénéfice personnel, par sa fonction, d'une vente, d'un achat ou de toute autre activité de l'Entreprise. Les collaborateurs doivent éviter toute situation de conflit - ou pouvant être perçue comme telle - entre leurs devoirs envers Chabé et leurs intérêts personnels.

Corruption

Chabé réprouve la corruption sous toutes ses formes, directe ou indirecte, notamment l'extorsion de fonds, le blanchiment d'argent et les pots-de-vin. Nous pensons que ces agissements se font au détriment des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Les femmes et les hommes de Chabé et de ses filiales doivent se montrer intègres, notamment en refusant tout cadeau qui pourrait contrevenir à l'éthique de Chabé, et d'une manière générale, tout cadeau d'une valeur supérieure à 400 euros.

En cas de doute chacun peut se référer à la procédure d'approbation des transactions sensibles.

Nos responsabilités envers les autres



Charte RH

Le développement et la pérennité de Chabé reposent essentiellement sur les qualités et l'implication des hommes et des femmes qui le composent. Ainsi leur état d'esprit tout autant que leurs compétences sont à la source de nos succès et de notre évolution.

La qualité des relations humaines dans l'entreprise est fondamentale, elle est l'affaire de tous. Ainsi, Chabé s'attache à maintenir des relations humaines harmonieuses en respectant une ligne de conduite fixée selon les axes suivants :

- Embaucher sans discriminer
- Maintenir l'employabilité et favoriser le développement professionnel
- Promouvoir et valoriser la diversité et l'équité
- Garantir la confidentialité et le respect des informations à caractère personnel
- Faire preuve de bienveillance à l'égard de nos salariés et s'assurer de leur bien-être
- S'assurer en permanence de la sécurité de nos salariés

La charte RH de Chabé a pour vocation d'affirmer, d'expliquer et de promouvoir six principes :

Intégrité

L'intégrité est une des valeurs fondamentales de Chabé qui dicte notre conduite professionnelle notamment vis-à-vis des salariés. Nous avons à cœur de toujours agir avec honnêteté et transparence dans tout ce que nous faisons. Nous traitons nos salariés avec impartialité et respect.

Respect

Les femmes et les hommes de Chabé constituent sa principale richesse, en tant que personnes et par leur capacité à travailler ensemble. Ils sont au sommet de notre échelle de valeurs. Le respect de soi et des autres constitue donc une règle de base du comportement des collaborateurs de Chabé, quel que soit leur niveau hiérarchique.

Aussi, nous attendons des salariés qu'ils travaillent ensemble de façon ouverte et respectueuse : le travail d'équipe est encouragé et les réussites comme les échecs doivent être partagés.

Le manque de respect notamment par abus de langage ou par des gestes inappropriés, les propos racistes, discriminatoires ou sexuels sont proscrits et susceptibles de mener à des sanctions. Le dénigrement de collègues est totalement contraire à l'éthique de Chabé.

Équité

Au sein de Chabé, le principe d'équité débute par une embauche sans discrimination et se poursuit dans le traitement de toutes et tous sans distinction de sexe, origine ethnique, religion ou convictions, handicaps, âge, orientation sexuelle ou nationalité, afin de garantir l'égalité des chances et de lutter contre les discriminations.

Nos responsabilités envers les autres



Employabilité

Le développement professionnel et le renforcement de l'employabilité de ses salariés est l'une des principales responsabilités de Chabé. Chabé s'engage à renforcer continuellement les compétences de ses salariés pour ouvrir les perspectives d'évolution et accroître le potentiel de chacun, en mettant en place des outils de développement comme la transmission de savoir-faire, les entretiens professionnels, les formations (Codes premium, formation de conduite de sécurité, etc.). Les formations permettent de développer le professionnalisme et la capacité d'adaptation et participent ainsi à l'égalité des chances.

Santé et sécurité

Au sein de Chabé, veiller à la santé et à la sécurité des salariés est une priorité qui nous concerne tous, quel que soit notre mission ou notre niveau de responsabilité. La garantie de l'intégrité physique est la condition indispensable au respect.

Chabé est attentif à la santé et à la sécurité de l'ensemble de ses salariés et cela dès son embauche.

Cette attention passe notamment par la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques de manière récurrente et en fonction des événements d'actualité (risque de la pandémie Covid 19).

Confiance

La sincérité et la clarté de nos rapports au sein de Chabé et de ses filiales sont indispensables à notre réussite. La confiance se tisse et s'entretient tout au long de la vie professionnelle et se formalise à l'occasion d'étapes importantes notamment grâce au suivi des entretiens professionnels.

Nous garantissons également aux salariés le traitement de leurs données personnelles conformément au respect du Règlement Général sur la Protection des Données.

Nos responsabilités envers l'entreprise



Protection de la réputation de l'entreprise

Les femmes et les hommes de Chabé sont les représentants de l'image et de la réputation et se doivent de les protéger, que ce soit lors de communication dans les media ou dans des lieux publics.

Chaque collaborateur, lorsqu'il s'exprime en public ou dans les médias, doit se conformer aux principes de communication responsable de l'Entreprise et montrer une image en adéquation avec le positionnement et l'ambition de Chabé.

Confidentialité et délits d'initiés

Les femmes et les hommes de Chabé se doivent de protéger les informations relatives à Chabé et ses filiales. Ces informations confidentielles, notamment le nom des clients, des passagers et toute information leur ayant trait, ne doivent jamais être divulguées à des tiers et, au sein de Chabé, dans le cadre strict des règles applicables.

Actifs et ressources de l'entreprise

Les femmes et les hommes de Chabé doivent gérer ses actifs et ses ressources avec la plus grande intégrité, et s'assurer que toutes les opérations sont effectuées en conformité avec les règles de délégation de pouvoir de l'Entreprise.

Systèmes d'information et de communication

Ses systèmes d'information et de communication constituent des actifs de grande valeur pour Chabé. Ils doivent être protégés contre le détournement, le vol, la fraude, la perte ou contre toute utilisation non autorisée.

Respect de la légalité

Entreprises citoyennes, Chabé et ses filiales respectent les règles et les lois en vigueur dans les marchés où elles opèrent et ne procèdent à aucune activité illégale ou suspecte. Les femmes et les hommes de Chabé ont la responsabilité d'appliquer cette règle éthique et de la faire respecter aussi.

Non-respect de la Charte éthique



Les différents principes de cette Charte éthique sont contraignants dans la mesure où leur non-respect peut être passible de sanctions disciplinaires telles que prévues notamment dans les règlements intérieurs de Chabé et ses filiales pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de travail, indépendamment d'éventuelles poursuites civiles et pénales qui pourraient être engagées au regard des infractions constatées. Des directives comportant des instructions détaillées peuvent être élaborées en cas de besoin.

Entrée en vigueur et modification de la charte éthique

La présente Charte éthique constitue une adjonction aux règlements intérieurs de Chabé et de ses filiales et est donc opposable aux Collaborateurs concernés. Elle est susceptible d'être modifiée afin de s'adapter aux évolutions notamment réglementaires.

Conformément aux dispositions des articles L. 1321-4, R. 1321-1 et suivants du Code du travail, ce document a été soumis à l'avis des Institutions représentatives du personnel compétentes, a été adressé à l'Inspection du travail, a été déposé au secrétariat du greffe du conseil de prud'hommes et porté à la connaissance de toute personne ayant accès aux lieux de travail ou aux locaux où se fait l'embauche.

Elle entre en vigueur le 01 septembre 2021.

La procédure décrite ci-dessus s'applique uniquement aux sociétés françaises et devra s'adapter aux réglementations locales applicables aux autres filiales étrangères.

Fait à Nanterre,
Le 22 juillet 2021

Mis à jour le 30 novembre 2022

CHABĒ

BESPOKE JOURNEYS
SINCE 1921

